

Passage conditionnel L3 vers M1

Par **Nadiafh**, le **07/08/2012** à **15:58**

Bonjour à tous,

Je me suis inscrite aujourd'hui sur ce forum afin d'obtenir quelques renseignements.

Je viens de finir ma L3, et je n'ai pas eu ma licence car je n'ai validé que le S6 et non le S5. Il me manque seulement 0,2 points sur la moyenne et 7 points sur le score final (un point finalement puisque la plus part des matières sont en coef 7). Je suis frustrée de refaire une année avec seulement un semestre de cours, sachant que j'ai validé mes matières à td et qu'il ne me reste que 4 matières à repasser.

J'ai donc écrit à mes professeurs qui m'ont répondu "le jury a déjà délibéré, bon courage pour l'année prochaine", autant dire que la réponse m'a encore plus frustrée. Bref, après cela j'ai contacté notre délégué des étudiants qui m'a informé qu'il y a " une procédure spéciale " qui permettrait de passer en conditionnel de la L3 vers le M1 si l'on souhaite rester dans notre université, ce qui est mon cas. Il faudrait donc faire une demande au doyen de l'université et espérer qu'il veuille bien m'accorder ce passage.

Je vous sollicite aujourd'hui tout d'abord pour vous demander votre avis en tant qu'étudiant ou professionnel du droit et également pour vous demander de l'aide pour le courrier que je devrai rédiger, quels éléments dois-je faire apparaître ?

Vous en remerciant par avance,

Très respectueusement,

N.

Par **Thibault**, le **10/08/2012** à **12:40**

Bonjour,

Hélas, cela arrive parfois d'échouer, et ce genre de situation arrive à beaucoup d'étudiants, qui ont une "demi-année" à valider...

Je pense que, d'une part, il semble que tu es "juste" pour passer, et donc que refaire une année s'impose: la L3 c'est important, elle donne des bases fondamentales pour le Master,

qui est une année tout à fait différente des années licence.

Si tu passes, et que tu redoubles ton Master, ce sera bien pire: ta marge de manoeuvre sera extrêmement réduite pour refaire un Master 1, et encore plus pour trouver un M2, censé être sélectif.

Pour avoir connu des gens dans ta situation, le meilleur est de prendre ton mal en patience... trouve un job, bosse et révise en même temps, et repasse tes matières, pour te remettre dans le "droit chemin" de la réussite. Car à faire le forcing, souvent les conséquences sont plus tardives, certes, mais arrivent un jour.

Désolé pour ce point de vue qui te soutient peu, mais je ne suis personnellement pas en faveur des passages forcés qui créent des situations difficiles parfois... ^^

Par **Camille**, le **10/08/2012** à **13:39**

Bonjour,
Bien d'accord.
Un semestre, c'est quand même la moitié d'une année.

Un an "de perdu", c'est aussi un an "de mûrissement" en plus.
Et dans dix ans, plus personne ne s'en souviendra...
[smile4]

Par **verena76**, le **25/09/2012** à **11:41**

Bonjour,
Je repasse également certaines UE de ma L3 à l'UVSQ. Quels matières repasses tu ?

Par **Nadiafh**, le **25/09/2012** à **11:49**

Bonjour,
en TD j'ai Procédure civile, sinon j'ai UE et DIP et j'ai choisi une nouvelle matière cette année, histoire du droit pénal.

Par **verena76**, le **25/09/2012** à **12:25**

Moi c'est très différent, je repasse le droit des obligations, le droits des contrats spéciaux et le droit social.

Pour la suite, je vise un master en droits des affaires et toi à quoi te destines tu ?